Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212902258-20260622-2026_0038-DE

Mairie
POULDREUZIC
Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 18h30 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire Monsieur Philippe RONARC'H.

Convocation : 16/06/2026

Membres en exercice : 19

Etaient présents :
Mesdames : Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Christelle GUEZENGAR, Corinne RAPHALEN, Martine COIC, Laetitia LE GURUN, Marion LE GOFF, Nathalie CROUSIER, Marie-Pierre COSQUER
Messieurs : Philippe RONARC'H, Hervé LE COZ, Olivier BODILIS, Olivier LAURAIN, Jacques DYONIZIAK, Mickaël LE COZ, David BRIEC, Olivier CHAPPEY, Patrick ABRY, Jean DEULCEUX

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Nathalie CROUSIER

****

Objet : Délibération n°2026-0038 – Participation de la Commune de Pouldreuzic aux frais de fonctionnement de l'école Diwan de Plogastel-Saint Germain

Madame Nelly VIVIEN, adjointe en charge des Finances, présente ce dossier et donne lecture des chiffres ayant servis au calcul du « coût d'un élève » et validés à la commission de finances du 8 juin 2026 dont voici le récapitulatif :

Coût d'un élève en €	**Commun**	**Maternelle**	**Elémentaire**	**Total**
Total dépenses comptabilisées en 2025	29 524,97	42 754,95	7 587,16	79 867,08
Effectif école Pierre Jakez HELIAS 2025	127	42	85	127
Dépenses/effectif	232,48	1 017,98	89,26	628,87
Coût par élève		**1 250,46**	**321,74**	**628,87**

Participation aux frais de fonctionnement Ecole Diwan Plogastel-Saint-Germain				
Effectif rentrée 2025 **Elèves de POULDREUZIC**	Maternelle	1		
	Elémentaire	1		
Montant à verser à l'OGEC	Total	2	628,87	**1 257,74**

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212902258-20260622-2026_0038-DE

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater cette participation aux frais de fonctionnement au profit de l'OGEC de l'école Diwan de Plogastel-Saint-Germain pour 1 257,74 €.

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 22 juin 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire, Philippe RONARC'H

La secrétaire de séance, Nathalie CROUSIER



Visa de la préfecture : .....
Délibération rendue exécutoire par publication à compter du .....
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication